

Rapport public Parcoursup session 2024

ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Science politique -

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Science politique - (32208)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Science politique - (32208) | Jury par défaut | Tous les candidats | 60 | 378 | 378 | 373 | 69 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|--------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Science politique - (32208) | Jury par défaut | Tous les candidats | Féminin | 189 | 189 | 189 | 28 | 40,6 % |
| | | | Masculin | 189 | 189 | 184 | 41 | 59,4 % |
| | | | Total | 378 | 378 | 373 | 69 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|---------------------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Science politique - (32208) | Jury par défaut | Tous les candidats | Baccalauréat Général | Échec au bac | 2 | 2 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 58 | 58 | 57 | 7 | 10,1 % |
| | | | | AB | 124 | 124 | 121 | 35 | 50,7 % |
| | | | | B | 121 | 121 | 121 | 22 | 31,9 % |
| | | | | TB | 63 | 63 | 63 | 5 | 7,2 % |
| | | | | TBF | 4 | 4 | 4 | 0 | 0 % |
| | | | | Total | 372 | 372 | 367 | 69 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Technologique | Sans mention | 3 | 3 | 3 | 0 | |
| | | | | TB | 1 | 1 | 1 | 0 | |
| | | | | Total | 4 | 4 | 4 | 0 | |
| | | | Diplômes étrangers équivalents au bac | Sans mention | 2 | 2 | 2 | 0 | |
| | | | | Total | 2 | 2 | 2 | 0 | |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|---------------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Science politique - (32208) | Jury par défaut | Tous les candidats | En terminale | 328 | 328 | 325 | 60 | 87 % |
| | | | En réorientation | 34 | 34 | 33 | 8 | 11,6 % |
| | | | Non scolarisés | 7 | 7 | 7 | 1 | 1,4 % |
| | | | Scolarité étrangère | 6 | 6 | 6 | 0 | 0 % |
| | | | Autres | 3 | 3 | 2 | 0 | 0 % |
| | | | Total | 378 | 378 | 373 | 69 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|----------------------|---|---|--|--|--|
| ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Science politique - (32208) | Jury par défaut | Baccalauréat Général | Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques | 160 | 160 | 158 | 34 |
| | | | Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie | 61 | 61 | 60 | 10 |
| | | | Mathématiques Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques | 46 | 46 | 45 | 6 |

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|-------------------------|------|----------------------------|--|---|--|--|--|
| | | | Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales | 42 | 42 | 41 | 7 |
| | | | Autres doublettes | 58 | 58 | 58 | 12 |
| | | Baccalauréat Technologique | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |
| | | Baccalauréat Pro | À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation. | | | | |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

| Formation d'affectation | Jury | Doublette EDS Significatives | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|---|---|--|--|--|
| ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Science politique - (32208) | Jury par défaut | Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques | 43,6 % | 43,6 % | 43,6 % | 49,3 % |
| | | Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie | 16,6 % | 16,6 % | 16,6 % | 14,5 % |
| | | Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques | 12,5 % | 12,5 % | 12,4 % | 8,7 % |
| | | Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales | 11,4 % | 11,4 % | 11,3 % | 10,1 % |
| | | Autres doublettes | 15,8 % | 15,8 % | 16 % | 17,4 % |
| | | Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | niveau disciplinaire | notes de l'élève et moyennes de classe générales en Histoire-géographie, économie, philosophie | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | expressions écrite et orale | niveau en Histoire-géographie, Lettres et Langues | Très important |
| Savoir-être | aptitude au travail, rigueur | capacité à gérer une charge de travail conséquente | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | conduite de projet | capacité à exprimer clairement un projet de formation, motivation pour un séjour à l'étranger | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Deux critères de classement ont été utilisés : le niveau académique des candidats (A), ainsi que les compétences motivationnelles (B).

A. Le niveau académique des candidats

Celui-ci a été étudié tout d'abord à partir de la filière d'origine du candidat en considérant trois groupes : Les candidats issus des filières générales. Les candidats ayant déjà réalisé une formation dans l'enseignement supérieur et se réorientant. Le niveau académique est ensuite analysé à partir d'un échantillon de notes ou indicateurs dépendant de la filière d'origine du candidat (cf. II.B). Dans tous les cas, ces indicateurs visent à rendre compte du niveau de compétences du candidat dans les matières générales et tout particulièrement en français et histoire-géographie, et le cas échéant dans la spécialité d'Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques.

B. Les compétences motivationnelles

Celles-ci sont objectivées par trois éléments : les appréciations trimestrielles et/ou semestrielles des enseignants lors de la scolarité de 1^{ère} et de Terminale (a), la lettre de motivation (b) et l'entretien individuel (c).

a. Les appréciations trimestrielles

Les items renseignés par le conseil de classe sur la personnalité et la qualité du travail du candidat peuvent tout à la fois constituer :

Un critère d'exclusion du candidat, et ce, indépendamment de son niveau universitaire, un critère d'admission du candidat, malgré la justesse de son niveau universitaire, un critère de départage entre deux candidats, dont les niveaux universitaires seraient considérés équivalents.

b. La lettre de motivation

Sur la forme, la lettre de motivation doit impérativement refléter les capacités rédactionnelles du candidat. Sur le fond, la lettre doit expressément faire ressortir une bonne connaissance de l'établissement, du contenu d'enseignement de la filière visée ainsi

qu'une formulation claire du projet de formation, notamment pour les étudiants en réorientation.

c. L'entretien de motivation

Préalable indispensable au classement des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous attirons l'attention sur le fait que les candidats venant de filières technologiques (particulièrement STMG) ainsi que les candidats en réorientation après une première expérience de l'enseignement supérieur doivent faire preuve d'une grande motivation compte-tenu soit de l'abandon du projet initial, soit du rythme soutenu imposé par la formation.

Nous indiquons que le fait que le candidat ne sache pas encore quelle profession il souhaite exercer, ou soit hésitant à ce sujet, ne constitue pas un obstacle. (Il arrive d'ailleurs que les étudiants changent de projet et donc de parcours en cours de cursus).

Nous rappelons enfin que la filière d'Histoire-Sciences politiques est une filière sélective et que l'un des critères principaux est la réalisation d'un entretien individuel avec les responsables des deux départements.

Signature :

Eric GHERARDI,
Président de l'établissement ICES - Institut
Catholique de Vendée